

St-Boniface de Schawénégan,

7 décembre 1895.

A Messire L. E. Duguay,

Je viens d'apprendre par une lettre des États-Unis que Louisa Maurier, épouse de Louis Pichette, est complètement guérie de trois maladies fort dangereuses qui l'ont tenue au lit environ deux mois et demi, et cela par des Neuvaines faites par une de ses parentes, en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire.

Plusieurs médecins et chirurgiens la condamnèrent. Mais enfin, lorsque tous les moyens humains furent épuisés, cette Douce Reine du Ciel manifesta sa puissance *en lui rendant la parole* qu'elle avait perdue ; et ensuite comme les Neuvaines se continuaient toujours par la même personne et aussi par elle-même, elle finit par recouvrer *l'usage d'une jambe* qui était restée paralysée. Aujourd'hui elle parle de sa grande Libératrice et elle marche comme nous tous. Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire !—UNE CORRESPONDANTE.

P. S. Une parente qui fut témoin des souffrances de la personne nommée plus haut, nous écrit cela elle-même, comme l'ayant vue paralysée et hydro-pique et souffrante d'une autre troisième maladie interne.

St-Théophile-du-Lac,

le 16 décembre 1895.

Révd Monsieur Duguay,

Madame N. P., après avoir promis un Pèlerinage au Cap, a été guérie complètement d'une maladie des